

## ÉVEIL & INITIATION



Dès 3 ans, on peut commencer la danse ! Mais au début, les premières années, on appelle cela "éveil corporel". Puis les années suivantes, vers 5 et 6 ans, on appelle ça "Initiation à la danse".

Durant ces cours, le corps de l'enfant est pris en considération. On ne peut pas faire faire tout à un enfant, même s'il est plus souple ! Aussi, l'enfant évolue dans le respect de son développement psychomoteur et affectif.

Dans ces cours, il s'agit de mieux connaître son corps, d'explorer les mouvements pour se les approprier, avec comme base la notion de plaisir et de créativité. Une grande importance est également apportée au ressenti de l'espace et du rythme.

Au sein de l'atelier danse, notre professeure est formée à l'apprentissage selon la méthode Irène Popard.

Cette pédagogie s'inspire entre autre de la liberté du mouvement initiée par Isadora Duncan et du travail rythmique conçu par Émile Jaques-Dalcroze.

Convaincue de la complicité que peut apporter la pratique de la danse, Muriel s'est également formée pour pouvoir proposer certains dimanches des ateliers dansés parents-enfants et de danse portage avec bébé. 🧒👶

***A l'Atelier Danse, les cours d'éveil et d'initiation sont assurés par Muriel, tous les mercredis.***